



LIFESAVING SOCIETY®
SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

The Lifeguarding Experts
Les experts en surveillance aquatique

40^e Championnats de sauvetage sur plage continentale du Nouveau-Brunswick

Trousse d'inscription et de renseignement

DATE

Lundi 9 août, 2027

HÔTE

Parc provincial de la plage Parlee
45, chemin Parlee Beach
Shediac, Nouveau-Brunswick E4P 8V5
Téléphone : 506 533 3363

CHAMPIONNATS

Cette compétition est sanctionnée par la Société de sauvetage Nouveau-Brunswick. Les règlements des épreuves respecteront cette trousse et la Section 4 du *ILS Competition Rule Book (Rev. 2025)* [ILS Competition Rule Book](#) et le *Manuel canadien de règlements pour les compétitions de sauvetage sportif 2025*.

ADMISSIBILITÉ ET DROIT DE PARTICIPATION

Les championnats du Nouveau-Brunswick sont organisés pour les sauveteurs de bonne foi qui ont démontré un engagement envers le sauvetage. Ce sont des personnes qui se considèrent premièrement des sauveteurs et deuxièmement des compétiteurs. La Société de sauvetage considère qu'il est contraire à l'éthique de recruter des compétiteurs pour leur capacité athlétique de haute performance et qui possèdent des compétences faibles en sauvetage, ou simplement pour des raisons pratiques en vue de compétitionner. Les employeurs, le personnel de gestion d'un club et les entraîneurs sont la clé qui permet de prévenir ces pratiques qui contreviennent au code d'éthique et ils doivent mettre l'accent sur un comportement qui promeut le fait de « jouer selon les règles ». La conduite personnelle des gestionnaires et des entraîneurs se mesure par le code d'esprit sportif de l'ILS.

Les championnats de sauvetage du Nouveau-Brunswick sont accessibles aux clubs ou aux membres en règle. Un membre affilié ou un membre individuel est en règle à moins que leur statut d'athlète enregistré ou de membre individuel n'ait été révoqué par la Société de sauvetage.

Pour être admissibles à la compétition, les compétiteurs doivent :

- Détenir un Brevet de bronze – le standard minimum est une étoile de bronze ou plus élevé. Le brevet n’a pas besoins d’être à jour.
- Être âgé d’au moins 15 ans le 31 décembre 2027.
- Être un athlète enregistré (télécharger le formulaire d'enregistrement de l'athlète au www.sauvetagesportif.ca ou à partir du www.sauvetagenb.ca).

Les compétiteurs doivent être membres du même club affilié ou être des employés du même membre affilié de la Société de sauvetage.

Un club peut être formé de n’importe quel nombre d’équipes, et ce, en plus de n’importe quels membres non-compétitifs responsables de la gestion, ou encore des entraîneurs.

Les compétiteurs peuvent compétitionner pour un seul club ou un seul membre affilié à la fois.

Les compétiteurs ne peuvent s’inscrire qu’une seule fois à chacune des épreuves.

CATÉGORIES

Les compétiteurs ont la permission de s'inscrire une seule fois à chacune des épreuves.

- **Moins de 16 ans (U16)** : Les compétiteurs doivent être âgés d’au moins 15 ans au 31 décembre 2027.
- **Moins de 19 ans (U19)** : Les compétiteurs doivent être âgés d’au moins 16 ans et d’un maximum de 18 ans au 31 décembre 2027.
- **Libre** : Les compétiteurs doivent être âgés d’au moins 15 ans au 31 décembre 2027.
- **Épreuves par équipe**: Les compétiteurs de la catégorie jeunesse sont admissibles à la compétition en tant que membre d’une épreuve par équipe de la catégorie Libre. Les compétiteurs de la catégorie Libre ne sont pas admissibles à la compétition en tant que membre d’une équipe dans la catégorie jeunesse. Les compétiteurs peuvent seulement nager une seule fois par équipe.

HORAIRE DES ÉPREUVES

Les catégories libre et jeunesse auront lieu chez les hommes et chez les femmes. Les athlètes des catégories jeunesse et Libre compétitionneront dans les épreuves ci-dessous.

Épreuves individuelles

- Drapeaux sur plage
- Course avec aquaplane
- Sprint sur la plage 90m
- Course dans les brisants
- 2km course sur la plage
- Ironguard Canadien

Épreuves par équipe

- Sauvetage avec aquaplane
- Sauvetage avec tube (mixe)

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Les inscriptions devraient être reçues avant midi, le 30 juillet 2027. La décision de confirmer la compétition sera prise basé sur le nombre d'athlètes et de clubs inscrits le 30 juillet. Aucune inscription ne sera acceptée après le 5 août 2027. Aucun remboursement ne sera effectué pour les clubs ou les compétiteurs qui ne seront pas présents aux championnats.

FRAIS D'INSCRIPTION

Frais de compétition tôt (payés par tous les compétiteurs) 75,00 \$ plus taxe en vigueur jusqu'au 30 juin 2027 à midi. Les inscriptions après cette date, et ce jusqu'au 5 août, seront de 85.00 \$ plus taxe.

INSCRIPTION

Tous les compétiteurs et les clubs doivent être inscrits avant les championnats et selon les procédures établies. Les frais d'inscription doivent être payés avec l'inscription de l'équipe.

Les clubs peuvent inscrire un nombre illimité de compétiteurs dans chaque épreuve individuelle.

Les clubs peuvent inscrire un nombre illimité d'équipes dans chaque épreuve par équipe.

Chaque inscription complétée doit inclure les items suivants :

- le formulaire d'inscription avec le paiement
- le formulaire de dispense et d'exonération
- le formulaire d'inscription aux épreuves
- soit le numéro d'athlète enregistré pour chaque athlète, ou une demande d'enregistrement de l'athlète complétée

Faites parvenir le formulaire d'inscription avec le paiement au complet; mandat (ou chèque libellé au nom de : Société de sauvetage), Visa, American Express ou MasterCard à :

Société de sauvetage

70 RUE Melissa

Fredericton, N.-B. E3A 6W1

Téléphone : 506 455 5762

Courriel : info@lifesavingnb.ca

POINTAGE

Les épreuves individuelles et par équipes aux Championnats de sauvetage sur plage continentale du Nouveau-Brunswick se verront attribuer des points de la façon indiquée dans le tableau suivant.

CLASSEMENT	POINTS
1 ^{re} place	20
2 ^e place	18
3 ^e place	16
4 ^e place	14
5 ^e place	13
6 ^e place	12
7 ^e place	11
8 ^e place	10

Les clubs sont autorisés à inscrire plusieurs équipes dans chaque épreuve. Le blocage de points n'est pas utilisé.

PRIX

Les trophées seront remis aux personnes et aux équipes qui termineront aux 3 premières places du classement de toutes les épreuves.

Le club du Nouveau-Brunswick avec le pointage le plus élevé sera déclaré Champions et il se verra remettre une bannière.

Les compétiteurs d'autres provinces peuvent compétitionner aux championnats du Nouveau-Brunswick s'ils sont approuvés pour compétitionner par écrit auprès de leur organisme provincial de sauvetage. Ces compétiteurs représentent leur club provincial. Ils peuvent devenir champions d'épreuves individuelles ou par équipe, mais ils ne sont pas admissibles au titre de club champion du Nouveau-Brunswick.

Une plaque de champion de pentathlon sera remise à l'athlète de chaque catégorie, ayant obtenu le plus de points pour les épreuves suivantes : course sur la plage de 2 km, sprint sur plage 90 m, course dans les brisants, course avec aquaplane et le Sauveteur d'acier canadien. Ce prix est ouvert à tous les athlètes inscrits à la compétition. Les athlètes doivent participer à toutes les épreuves du pentathlon pour être éligibles au prix. Une disqualification ou un abandon dans une épreuve entraînera un score de 0 pour cette épreuve, mais l'athlète reste éligible pour le prix avec les autres épreuves.

INTERPRÉTATION LANGAGIÈRE

Le Comité Championnat fera des explications à la disposition des athlètes dans la langue de leur choix (français / anglais).

ÉPREUVES

Les épreuves des Championnats de sauvetage sur plage continentale du Nouveau-Brunswick se dérouleront selon les règlements et les descriptions des épreuves dans cette trousse d'inscription. Pour les descriptions des épreuves, les règlements et les procédures qui ne sont pas inclus dans cette trousse

de renseignements, le Manuel de compétition de l'ILS (ILS Competition Rule Book). Une copie du livre des règlements peut être consultée ou téléchargée à partir du site Web de la Société de sauvetage du Nouveau-Brunswick.

Drapeaux sur la plage

Voir *ILS Competition Rule Book* Section 4.10.

Course avec aquaplane

Voir *ILS Competition Rule Book* Section 4.17.

Sprint sur plage 90m

Voir *ILS Competition Rule Book* Section 4.11.

Course sur la plage 2km

Voir *ILS Competition Rule Book* Section 4.13.

Course dans les brisants

Voir *ILS Competition Rule Book* Section 4.5.

Sauvetage avec aquaplane

Voir *ILS Competition Rule Book* Section 4.19.

Sauvetage avec tube (mixe, 2 femmes et 2 hommes)

Voir *ILS Competition Rule Book* Section 4.7.

Sauveteur d'acier canadien

Les athlètes complètent un parcours d'environ 1 500 m qui comprend : une étape de natation de 300 m, une étape de course à pied sur la plage de 500 m, une étape de course en embarcation de 600 m et un sprint sur la plage de 50 m. La séquence du parcours complet sera : natation, course à pied, embarcation et sprint.

L'assistant à l'équipement

Un membre du club du compétiteur assiste le compétiteur avec l'aquaplane. Avec la permission d'un arbitre, une personne qui n'est pas membre du club peut agir à titre d'assistant à l'équipement. Les assistants à l'équipement doivent retirer les embarcations de l'arène de compétition une fois l'étape terminée, et faire tout leur possible pour s'assurer qu'ils et les embarcations n'entravent pas les autres compétiteurs (autrement une disqualification peut en résulter).

Le parcours

Des bouées seront installées pour les étapes de natation, de course à pied et de course en embarcation tel qu'indiqué dans le diagramme.

Le positionnement des bouées

Des bouées pour l'étape de natation seront positionnées à une distance minimale de 120 m du rivage mesurée à partir de la distance où l'eau est à hauteur des genoux.

Les bouées pour l'étape de course en embarcation seront positionnées à environ 250 m du rivage à partir de la distance où l'eau est à hauteur des genoux. Les bouées pour la course en embarcation seront séparées de 75 m entre elles avec une bouée apicale (située à l'apex du triangle formé par les bouées de course en embarcation) positionnée 16 m plus loin.

Le positionnement des drapeaux

Il y a 4 drapeaux situés sur la plage à environ 20 m du bord de l'eau et ils servent de marqueurs pour le parcours de course à pied. Le drapeau no 1 sera positionné en alignement avec la bouée no 1. Le drapeau no 2 sera positionné en alignement avec la bouée no 9. Le drapeau no 3 sera positionné 5 m à droite du drapeau no 2 (lorsque vous faites face à la mer). Le drapeau no 4 sera positionné à 225 m à droite du drapeau no 2 (lorsque vous faites face à la mer).

Deux drapeaux (verts) formeront la ligne d'arrivée (séparé de 5 m chacun) et ils seront positionnés à angle droit par rapport au bord de l'eau et à approximativement 50 m à gauche du drapeau no 2 (lorsque vous faites face à la mer).

Les lignes de départ

La ligne de départ devra : être environ 30 m de largeur, centrée avec la bouée de natation no 1, située à environ 5 m du bord de l'eau et marquée par un poteau à ses deux extrémités.

Le parcours de natation

Les compétiteurs nagent à partir de la ligne de départ et ils contournent les bouées du parcours de natation. Ils retournent vers la plage entre les drapeaux no 2 et no 3.

Le parcours de course à pied

À partir du drapeau no 3, les compétiteurs courent sur le côté gauche du couloir pour contourner (sens des aiguilles d'une montre) le drapeau no 4 et ils contournent le drapeau no 1 (sens des aiguilles d'une montre) avant de se diriger vers la ligne de départ.

Le parcours d'aquaplane

À partir de la ligne de départ, les compétiteurs manœuvrent leurs aquaplanes autour des bouées du parcours de course en embarcation. Ils retournent vers la plage entre les drapeaux no 2 et no 3.

Le sprint et l'arrivée

Les compétiteurs contournent le drapeau no 2 et ils font un sprint pour terminer la course entre les deux drapeaux marquant la ligne d'arrivée (drapeaux verts).

L'équipement

Les aquaplanes

Consultez la section 9, Normes et procédures de conformité concernant les installations et l'équipement, du manuel de compétition de l'ILS (Facility and Equipment Standards and Scrutineering Procedures).

Les membres du club devront déposer leur équipement près de leurs aires de départ respectives qui seront attribuées pour leur(s) embarcation(s).

Le retrait d'équipement

Pour aider au déroulement sécuritaire de l'épreuve, les membres du club ou les assistants à l'équipement peuvent retirer l'équipement endommagé ou abandonné sur le parcours au cours de l'épreuve, et ce, à condition que cela ne fasse pas obstacle à la progression des autres compétiteurs.

Les membres du club ou les assistants à l'équipement auront la permission d'aider dans le remplacement de l'embarcation endommagée, mais seulement dans la mesure où une autre embarcation devra être placée à la ligne de départ ou à ligne de changement.

L'arbitrage

L'arrivée est jugée valide lorsque la poitrine du compétiteur dépasse la ligne d'arrivée. Les compétiteurs doivent terminer debout et dans une position verticale.

Des juges seront positionnés afin d'observer le déroulement de l'épreuve et pour déterminer le classement des compétiteurs à l'arrivée.

La disqualification

En plus des règlements généraux décrits dans la section 2 (General Rules) et la section 4.1 à 4.3 dans le manuel de compétition de l'ILS, les comportements suivants seront matière à disqualification :

- Le parcours n'est pas terminé tel que défini et décrit.

Le contrôle de l'embarcation

Les compétiteurs doivent rester en contrôle de l'embarcation jusqu'à ce qu'ils atteignent, mais comprenant aussi, la dernière bouée du parcours de course en embarcation. Les compétiteurs ne seront pas disqualifiés s'ils perdent le contrôle de l'embarcation sur le trajet de retour à partir des bouées. Les compétiteurs peuvent perdre le contrôle au début du trajet sans pénalité, pourvu qu'ils retrouvent le contrôle de l'embarcation et qu'ils contournent la dernière bouée en conservant le contrôle de l'embarcation et qu'ils terminent le parcours.

ÉQUIPEMENT ET ASSISTANT À L'ÉQUIPEMENT

Dans les événements nécessitant un assistant à l'équipement, les assistants doivent être identifiés comme étant du même club que l'athlète en portant le même bonnet que le concurrent.

L'équipement suivant doit être fourni par les athlètes ou les équipes :

- Bonnets de club (les assistants à l'équipement doivent également en porter un)
- Aquaplane
- Palmes
- Uniforme de club pour les remises de prix (recommandé)

L'organisateur de la compétition fournira le matériel suivant :

- Tubes de sauvetage

Championnats de sauvetage sur plage continentale du Nouveau-Brunswick

HORAIRE

Lundi 10 août, 2026

HEURE	ÉPREUVE
8h00	Enregistrement des officiels et des concurrents
8h15	Réunion des officiels et réunion des entraîneurs ou gérant
8h30	Cérémonies d'ouvertures
8h45	Marshalling
9h00	Course sur plage 2km Sprint sur plage 90m Sauveteur d'acier canadien Sauvetage avec aquaplane (à être confirmé celons les marées) Course dans les brisants (à être confirmé celons les marées)
12h00	Dîner et remise des médailles de l'avant-midi
13h00	Sauvetage avec tube (à être confirmé celons les marées) Course avec aquaplane (à être confirmé celons les marées) Drapeaux sur la plage
18h00	Remise des médailles

Championnats de sauvetage sur plage continentale du Nouveau-Brunswick

Formulaire de dispense et d'exonération

Veuillez lire attentivement avant de signer.

Comportement

J'accepte de me conformer aux règlements et au code d'éthique des championnats et de me conduire d'une façon qui va en concordance avec les idéaux d'un bon esprit sportif.

Consentement aux risques encourus

En tant qu'athlète dans une compétition de sauvetage, je reconnais qu'il y a certains risques inhérents à celle-ci. Les risques sont reliés aux facteurs suivants, mais ne se limitent pas à ceux-ci : le stress, le nombre de personnes, les conditions et la température de l'eau. Je me suis préparé pour la compétition et il n'y a aucun facteur ou condition que je devrais dévoiler aux organisateurs qui rendrait dangereuse ma participation à cette compétition. J'accepte de mon plein gré tous les risques physiques autant que légaux reliés à ma participation, incluant, mais ne se limitant pas à : une perte ou un dommage à la propriété et une blessure personnelle, y compris un handicap permanent ou la mort.

Exonération de responsabilité

Comme condition à mon inscription et en tenant compte de l'acceptation de ma demande d'inscription en tant qu'athlète individuel ou de membre d'une équipe, je renonce à tous mes droits d'intenter une poursuite, que ce soit pour négligence ou autre, envers la Société de sauvetage, les hôtes, les opérateurs de l'installation, le propriétaire ou l'occupant, les commanditaires, le comité organisateur ou n'importe quel des préposés, des agents, des membres affiliés, des bénévoles, des juges, des officiels ou de toutes autres personnes impliquées dans l'organisation ou la tenue de la compétition, des épreuves et des activités connexes. J'accepte de plus d'indemniser et de ne pas tenir responsable toutes les personnes nommées ci-dessus, de toute réclamation faite en mon nom ou à la suite d'une blessure à ma personne ou ma propriété. Je reconnais que les compétiteurs sont responsables de leurs propres couvertures médicales (assurance-maladie).

Dispense du participant

J'accorde à la Société de sauvetage tous les droits, quels qu'ils soient, pour ce qui est des photographies et/ou des vidéos qui auront été prises par des photographes. Je consens à ce que les photographies et les vidéos soient utilisées à n'importe quelle fin, ce qui inclus, mais ne se limite pas à : la télévision, les publications et pour tous buts d'échange ou de promotion.

J'ai lu attentivement et je comprends clairement les quatre conditions de mon inscription et de ma participation à cette compétition. J'y consens de plein gré et j'ai l'intention que mes héritiers, mes représentants personnels et mes ayants droit les respectent aux aussi ces conditions.

Nom moulées	Signature (parent si moins de 19 ans)	Date
(Entraîneur)		

Formulaire d'inscription

Veuillez écrire uniquement en lettres moulées MAJUSCULES. Chaque inscription doit inclure les documents complétés suivants :
Formulaire d'inscription avec le paiement, le Formulaire de dispense et d'exonération, ainsi que le numéro d'athlète enregistré, ou le formulaire d'enregistrement de l'athlète avec les documents demandés.

Coordonnées

Club ou membre affilié	Entraîneur
Adresse postale	Ville:
Province:	Code postal:
Téléphone #:	Adresse électronique:

enregistrement

Nombre d'équipes	Prix	Total
	@ 86.25\$ (taxes inclus) par compétiteur	

Lorsque vous soumettez votre formulaire d'inscription, veuillez inclure une liste des « noms d'équipe », les noms (prénom et nom), les dates de naissance et les identifiants de membre des concurrents de ces équipes.

Paiement

Paiement: ☐ Chèque ☐ Facture	☐ Visa ☐ Debit ☐ MasterCard ☐ AMEX
Affiliate number:	No de carte de crédit #:
Date d'expiration	CVV:
Nom du titulaire de la carte	Signature du titulaire de la carte

Envoyer à: La Société de sauvetage Nouveau-Brunswick **Attention:** Inscription au concours 2026

Email: info@sauvetagenb.ca

CHAMPIONNATS DE SAUVETAGE EN PISCINE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Inscription par équipe mixed et individuelle

Veuillez utiliser un formulaire pour chaque club ou membre affilié.

☐ Jeuneuse

☐ Libre

Membre affilié: _____

Entraîneur: _____

[illegible]